



0.5
Jours

Recyclage Habilitation électrique BP BR Photovoltaïque PRATIQUE

dans INTRA-INGE - INTRA-INGE / Réf : SEC-ELEC-91

Formation uniquement dispensée en intra, si mise à disposition par le client de panneaux photovoltaïques.

Objectifs de la formation

- Exécuter en toute sécurité des interventions d'entretien, de dépannage et des opérations de consignation sur des installations et équipements électriques basse tension (BR)
- Exécuter en toute sécurité des travaux électriques et des opérations de consignation pour des travaux sur des installations et équipements électriques basse tension.
- Gérer et appliquer la réglementation selon la norme NF C 18-510
- Maintenir son habilitation électrique initiale

Programme de la formation

1. Définir les mesures de prévention et de protection lors des interventions en zones d'environnement électrique, spécifiquement pour le BP Photovoltaïque et au BR Photovoltaïque

- Zones d'environnement et leurs limites
- Habilitations : limites, analyse des risques et mesures de prévention
- Analyse des risques et mise en oeuvre des principes généraux de prévention
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
- Induction et couplage capacitif et mesure de prévention associée (mise en équipotentialité)
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

2. Identifier les procédures de mise en sécurité et de consignation des circuits électriques

- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée



- Documents applicables dans le cadre d'une opération : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, certificat pour tiers, avis de fin de travail

Pré-requis

Avoir, dans le domaine de tension considéré (BT) sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle. Avoir suivi et validé au préalable une formation initiale (TC2). Date de validité conforme à la recommandation de la Norme NF C 18-510 (3 ans).

Maîtriser le français (lu, écrit, parlé).

Public cible

Professionnels devant faire renouveler leur titre d'habilitation en BP BR Photovoltaïque et qui réalisent des travaux de remplacement, de raccordement et de dépannage sur des installations photovoltaïques en basse tension. Ces personnes doivent être capables d'intervenir sur des équipements sous tension ou hors tension tout en respectant les procédures de sécurité. L'habilitation BP s'adresse à des professionnels qui effectuent des travaux de pose, de maintenance et de dépannage sur des installations photovoltaïques en basse tension. Par exemple : Electriciens spécialisés en photovoltaïque, Techniciens de maintenance des installations photovoltaïques, Installateurs de systèmes solaires, Agents de maintenance des collectivités locales, Techniciens de réseau électrique spécialisé en énergies renouvelables Ce recyclage est nécessaire pour maintenir leurs compétences à jour, comprendre les dernières évolutions en termes de normes et de sécurité, et continuer à travailler en toute sécurité.

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

Tout au long de la formation, l'analyse de la fiche de poste, des missions ponctuelles et des retours d'expériences du stagiaire feront l'objet d'échanges constructifs et dynamique.

L'analyse d'étude de cas, la mise en situation permettront de faciliter l'acquisition des connaissances et garantiront une bonne compréhension pour une mise en pratique efficace.

Modalités d'évaluation :

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :





A l'issue de la formation, l'animateur proposera dans un premier temps des évaluations théoriques (QCM), suivies d'évaluations pratiques (mise en situation, scénario basé sur la fiche de poste, etc).

Pour les titres BP et BR, l'évaluation pratique se déroulera sur des armoires électriques et installations réelles (client) ou pédagogiques offrant la réalité d'une installation photovoltaïque.

L'évaluation pratique pourra également se dérouler sur des équipements, installations, prototypes ou appareillages spécifiques au secteur d'activité de l'entreprise (demande au cas par cas).

Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.

